



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

#### Suivi de la quatrième Conférence mondiale

#### sur les femmes et de la session extraordinaire

#### de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes

#### en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement

#### et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs

#### stratégiques, mesures à prendre dans les domaines

#### critiques et nouvelles mesures et initiatives

### **Déclaration présentée par la Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

La Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, une organisation confessionnelle internationale composée de 800 000 membres dans 32 pays sur quatre continents, reconnaît que la violence sexiste transcende tous les paramètres culturels, ethniques, religieux, nationaux, internationaux et socioéconomiques. L'organisation compte parmi ses membres des femmes d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie du Sud.

Nous savons qu'au moins une femme sur trois dans le monde a été battue, violée, contrainte à des relations sexuelles ou maltraitée au cours de sa vie. La violence à l'égard des femmes est un phénomène généralisé et une cause importante de morbidité et de mortalité précoce.

Nous nous associons à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme dans son opposition systématique à toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles. Nous souscrivons à tous les objectifs du Millénaire pour le développement et notre engagement se reflète constamment dans les programmes que nous mettons en œuvre. Cependant, nous sommes particulièrement sensibles à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Nous sommes conscients des incidences négatives qu'engendre la violence sur les aspects sexuel, psychologique et physique de la vie des femmes et des filles pour des générations. Nous sommes fermement résolus à briser cet engrenage qui empêche les femmes et les filles de s'épanouir pleinement.

Après 18 ans de politiques et d'accords internationaux, on constate qu'un nombre croissant de femmes de couleurs continuent d'être touchées par la violence. Aux États-Unis d'Amérique, les femmes autochtones connaissent le taux de violence le plus élevé par rapport aux autres groupes raciaux/ethniques. Le taux des violences conjugales enregistré chez les Afro-américaines dépasse de 35 pour cent celui des femmes de race blanche et il est près de deux fois et demie supérieur au taux observé pour l'ensemble des femmes des autres races. Au cours de leur vie, 23,4 pour cent des femmes hispaniques/latino-américaines sont victimes de violences conjugales. Les chiffres sont encore plus désastreux en Afrique et en Amérique du Sud.

Au cours des 10 dernières années, une industrie mondiale de la traite axée sur le travail forcé et l'exploitation sexuelle des femmes s'est rapidement développée. Les guerres, les déplacements de population, les inégalités socio-économiques au sein des pays et entre ces derniers, la demande en faveur d'une main-d'œuvre bon marché et le développement de l'industrie du sexe ne font qu'exacerber l'exploitation des femmes et des filles. L'organisation convient que la violence à l'égard des femmes constitue un grave problème de santé souvent ignoré et peu documenté.

L'organisation reconnaît également que la violence à l'égard des femmes revêt des formes particulières selon l'appartenance géographique et culturelle, telles que la mutilation génitale féminine, les meurtres pour dot et les crimes d'honneur, et poursuit son travail de sensibilisation à ces abus et aux multiples formes de violence qui existent.

L'élimination de la violence sexiste passe par plusieurs approches qui visent notamment à faire évoluer les gouvernements et les politiques publiques, et à adopter des mesures en collaboration avec des organismes communautaires, des organisations non gouvernementales, des États Membres, ainsi que des organismes de l'ONU et des entités qui lui sont affiliées. La communauté internationale doit garantir les droits fondamentaux des femmes. Les femmes et les filles doivent pouvoir vivre dans un monde où elles jouissent des mêmes protections que les hommes et où elles ne sont pas victimes d'actes de torture et de traitements inhumains et dégradants. Cela exige également que nous tenions tous les coupables responsables de leurs actes et leur imposions de sévères sanctions en cas de violation.

### **Briser l'engrenage**

L'organisation milite en faveur de familles équilibrées et fonctionnelles, où hommes et femmes partagent des responsabilités égales qui permettent à chacun d'exprimer son identité unique. Dans un climat de sécurité et de bienveillance, les partenaires apprennent à s'apprécier. Les garçons ne doivent pas être perçus comme étant supérieurs aux filles; garçons et filles possèdent chacun leurs qualités qui doivent être considérées comme complémentaires.

L'éducation est un facteur essentiel à la réussite des filles dans la société et elles devraient toutes pouvoir y accéder librement. Il y a 37 millions de filles qui ne vont pas à l'école primaire. Dans certaines régions d'Afrique et d'Asie du Sud, davantage de garçons que de filles vont à l'université. Les femmes et les filles qui reçoivent une instruction acquièrent une image positive d'elles-mêmes et sont non seulement prêtes à changer leur existence, mais aussi celle de leurs familles et communautés.

L'éducation donne la possibilité de trouver un emploi ou de créer une entreprise pour briser le cycle de la pauvreté dans lequel se retrouvent de nombreuses femmes peu instruites ou sans éducation. Femmes et pauvreté extrême ne doivent pas être des termes synonymes. À l'heure actuelle, seulement 20 pour cent des femmes d'Asie du Sud et de l'Ouest, et d'Afrique occidentale, perçoivent un salaire.

### **Impact des catastrophes naturelles**

Faire face à une catastrophe naturelle et y survivre pose aux femmes un certain nombre de défis majeurs. Malheureusement, la sécheresse, les séismes, les ouragans et autres phénomènes naturels dévastateurs entraînent une augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles. Les camps provisoires, conçus pour satisfaire les besoins fondamentaux en matière d'alimentation et d'hébergement, exposent souvent les femmes et les filles à des violences sexuelles et autres agressions. Dans des pays comme Haïti, la violence à l'égard des femmes s'aggrave après un séisme ou un ouragan, obligeant les survivants désemparés à se réfugier dans des camps où ils dorment et se lavent en public, et satisfont leurs besoins élémentaires dans des zones non protégées.

L'organisation et ses partenaires œcuméniques internationaux s'efforcent d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles à l'échelle locale, nationale et internationale. Des femmes du monde entier nous ont dit avoir constaté un retour en arrière après la survenue d'une catastrophe naturelle. Lorsque des personnes sont

déplacées dans leur propre pays, les besoins de protection sont encore plus importants. Les fonds mobilisés pour apporter des secours d'urgence après une catastrophe doivent également être utilisés pour protéger les femmes et les filles. L'organisation exhorte les intervenants, les organisations non gouvernementales et les États membres à prévoir ou à augmenter le financement alloué à la sécurité de cette population marginalisée et vulnérable dans tous les programmes humanitaires.

### **Personnes soignantes battues et blessées**

On ne peut ignorer le lien entre la violence sexiste et la transmission du VIH. Les femmes qui ont subi des sévices physiques, sexuels, émotionnels et psychologiques sont très susceptibles d'avoir contracté le virus du VIH pendant les rapports sexuels forcés et non protégés. Ces actes violents ne se limitent pas aux viols collectifs mais englobent également les relations sexuelles imposées par un conjoint ou un partenaire. Les viols aléatoires augmentent substantiellement en période d'urgence humanitaire, car femmes et filles sont obligées de quitter le climat familial et rassurant de leurs localités, villes ou villages pour se reloger dans des hébergements publics temporaires.

L'organisation reconnaît que, dans de nombreux cas, les femmes qui contractent le virus du VIH au cours de violents actes sexuels doivent également trouver la force de prendre soin des membres de leur famille qui luttent contre le VIH et le sida. Souvent, les femmes battues et maltraitées sont rejetées par leurs communautés et bénéficient rarement des soins dont elles ont tant besoin. Nous reconnaissons également que ces mêmes femmes vivent le plus souvent dans la pauvreté et ont un accès limité ou restreint aux soins de santé, ce qui rend la tâche encore plus difficile pour sortir de la misère et se reconstruire.

L'organisation collaborera avec les États Membres et d'autres entités concernées qui fournissent à ce segment de la population des services répondant au double impératif des femmes qui prennent soin des personnes atteintes du VIH ou du sida et qui ont en même temps survécu à une agression sexuelle et sont victimes du VIH ou du sida.

### **Réponses et ressources**

Globalement, peu d'études ont été effectuées sur la vulnérabilité des femmes en cas de catastrophe majeure et de déplacement de population. Les organisations chargées de planifier l'évacuation sont souvent dirigées par des hommes et leurs activités sont également menées par des hommes. Les fournitures médicales spécifiques aux femmes font défaut; les produits d'hygiène féminine et les contraceptifs ne font pas partie des fournitures distribuées en cas de catastrophe, ni même, comme on peut trop souvent le déplorer, les sous-vêtements féminins qui sont pourtant des articles simples et essentiels. Aucune consultation n'est proposée aux personnes en détresse psychologique et aux victimes de violence familiale.

L'organisation reconnaît qu'en situation de catastrophe, la fonction primordiale des secours est de protéger et servir les plus vulnérables. Les femmes et les filles font parfois face à des disparités concernant les mesures et les ressources mises en œuvre pour les secourir. Dans certaines cultures, les filles ont moins de valeur pour la continuité de la lignée familiale, si bien que le garçon est souvent le premier épargné dans une optique de survie. Les filles sont parfois vendues ou échangées contre de la nourriture et des provisions. Dans ces conditions insoutenables, il arrive

que le mari abandonne sa famille ou qu'il ait recours à la violence parce qu'il est incapable de gérer la situation familiale. Dans les camps de réfugiés, femmes et filles deviennent des victimes de la violence. Au lendemain des catastrophes, les besoins des femmes et des filles doivent mieux être pris en compte et des études doivent être réalisées afin de cerner ces besoins. Nous pensons que des fonds doivent être affectés afin d'étudier davantage les causes et les effets des déplacements de population sur les femmes et les filles.

### **Conclusion**

La Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church s'associe à l'Organisation des Nations Unies, à ses États Membres, aux organisations non gouvernementales affiliées et aux entités qui lui sont associées pour s'attaquer aux pratiques et aux modèles de comportement socioculturels susceptibles de contribuer à l'augmentation et à la diversité des actes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Par ailleurs, l'organisation s'associe à la communauté internationale afin de continuer à promouvoir l'égalité des femmes en tant que partenaires actives participant sur un pied d'égalité au processus décisionnel à tous les niveaux de la société.

En outre, compte tenu des mesures colossales prises par les Nations Unies et les États Membres pour inclure les femmes dans d'autres secteurs, nous encourageons la communauté mondiale de l'aide humanitaire à intégrer davantage de femmes dans les politiques et les procédures afin que celles-ci puissent exposer un point de vue proprement féminin concernant les besoins des personnes évacuées lors des catastrophes naturelles, des guerres ou autres événements susceptibles d'entraîner des déplacements de population.

---